



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2026

Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 18 juin 2026
Date de publication : 30 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Stéphane BAUDRY, Laurent BALOGÉ, Marie-Laure BOISSEL, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Catherine PINEAU, Vincent TANNEAU, Marie-Pierre MISSIOUX, Frédéric BOURGET, Julien SEIGNEURET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Thomas BRAUD, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEU, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Emilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Corinne GUYON, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Christine HEINTZ, Jérôme GRELET.

Absents : Sophie FAVRIOU, Thierry PETRAULT, Laure MAGOT, Eric PREVOST, Bernard de LOYNES.

Excusée : Sylvie VIVIER.

Pouvoirs : Kevin GAILLARD donne pouvoir à Christophe RENAUD, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEU, Daniel JOLLIT donne pouvoir à Stéphane BAUDRY, Tony CHEYROUSE donne pouvoir à Emilie Y-HRAH-KRONG, Nathalie PETRAULT donne pouvoir à Dominique PAYET.

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Dominique PAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200041994-20260624-DE-2026-06-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2026



DE-2026-06-18 FABRIK À DECLIK : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE ET L'ASSOCIATION OSONS ICI ET MAINTENANT

Rapporteur : Morgane SEMERDJIAN

Madame la conseillère déléguée indique que le projet Fabrik à Déclik est un festival de trois jours pour les jeunes de 16 à 35 ans d'horizons divers. Ce festival a pour objectif de permettre aux jeunes de prendre confiance, d'être reconnus, de rencontrer les acteurs du territoire, de réaliser leur potentiel et de montrer leurs capacités face aux enjeux de société.

En 2022, la Communauté de Communes a piloté l'évènement de la Fabrik à Déclik en étant formé et accompagné par l'association « Osons ici et maintenant ».

Pour cette cinquième édition, le partenariat est renouvelé. La Communauté de Communes continue à piloter le festival, en étant accompagné par l'association.

La FabriK à DécliK aura lieu du 13 au 15 octobre 2026 à Saint-Maixent-l'École.

La présente convention a pour but de définir les conditions et les modalités de partenariat entre la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et l'association Osons Ici et Maintenant, pour l'accompagnement de la Fabrik à Déclik.

La convention précise les conditions d'intervention et les modalités financières pour la Communauté de Communes.

Détail de l'accompagnement par l'association Osons Ici et Maintenant :

- Accompagnement pour suivi de la mise en place, répondre aux questions au fil des avancées de l'organisation avec un focus sur le suivi des bénévoles et la préparation de certains temps forts
- La présence d'un·e salarié·e de OIM pour les 3 jours de la FabriK à DécliK
 - o Soutien à la coordination en fonction des besoins
 - o Soutien sur certains temps forts en fonction des besoins
- Le prêt de la marque « FabriK à DécliK »

→ **Montant de l'accompagnement : 3000€**

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par la conseillère déléguée, décide à l'unanimité,

- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec l'association Osons Ici et Maintenant.

Le président de séance,



Le/la secrétaire de séance,